

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
15 juillet 2010  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 13 juillet 2010, adressée à la Présidente  
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

En application de la résolution 1244 (1999), j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le rapport concernant la présence internationale de sécurité au Kosovo pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2010 (voir annexe).

Je vous saurai gré de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil.

(Signé) **Ban Ki-moon**



## Annexe

### **Rapport mensuel adressé à l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force de paix au Kosovo**

1. Le présent rapport couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2010.
2. Au 31 mars, le nombre total de militaires se trouvant sur le théâtre des opérations s'élevait à 9 836, dont 1 822 ne provenaient pas de pays membres de l'OTAN.

#### **Situation en matière de sécurité**

3. La situation d'ensemble au Kosovo est restée d'une manière générale calme au cours de la période considérée en dépit de quelques tensions au sujet des questions de « structures parallèles » et de la « stratégie pour le nord du Kosovo ».
4. Les 6 et 7 janvier, le Président serbe, Boris Tadić, s'est rendu au Kosovo et plus précisément dans le village d'Osojane et au monastère de Decane, afin de célébrer le Noël orthodoxe. La Force de paix au Kosovo (KFOR) a assuré le transport par avion et la sécurité du Président serbe, dont la visite s'est déroulée sans incident.
5. Le 22 janvier, l'évêque Irinej a été élu Patriarche de Serbie. Il est décrit comme un modéré ouvert à la modernisation et, en particulier, au souhait de la population serbe d'adhérer à l'Union européenne. La cérémonie d'installation du Patriarche Irinej au monastère de Peć était initialement prévue au 25 avril 2010, mais a été reportée jusqu'à l'automne 2010.
6. Le troisième tour des élections municipales à Lipjan et à Prizren s'est déroulé le 30 janvier, sans incident. Sur les 36 sièges de maire au Kosovo, 16 ont été gagnés par des candidats du Parti démocratique du Kosovo (PDK). À la suite des élections, un remaniement du Gouvernement à Pristina a été annoncé le 31 mars, à savoir le licenciement de six hauts responsables et la mise en place d'une nouvelle structure chargée de la question de l'adhésion à l'Union européenne.
7. Le 2 février, des membres de la police du Kosovo de Pristina ont commencé à manifester pour demander que les institutions du Kosovo respectent leurs promesses en matière de salaires et de conditions de travail. Les deux jours suivants, plusieurs membres de la police du Kosovo d'Uroševac (Ferizaj), Djeneral Janković (Han i Elezit), Peć (Pejë), Mitrovica (Mitrovice) et Srbica (Skenderaj) ont également manifesté.
8. Le 10 février 2010, le tribunal de la mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) a délivré un mandat d'arrêt à l'encontre du dirigeant du Mouvement pour l'autodétermination du Kosovo, Albin Kurti, en vue de son procès le 2 mars 2010. Toutefois, en raison de l'absence du défendeur et de son avocat commis d'office, le tribunal de district de Pristina a reporté la date du procès. Kurti a profité de la notification tardive du compte rendu de l'audience du tribunal pour faire retarder son procès, arguant qu'il n'avait pas eu suffisamment de temps pour se préparer. À la fin de la période à l'examen, le procès n'avait toujours pas commencé. Au cours des célébrations du 18 février, des activistes du Mouvement pour l'autodétermination du Kosovo ont commencé à recueillir des

signatures à l'appui des activités d'Albin Kurti et contre l'action du tribunal. Au 31 mars 2010, environ 80 000 signatures avaient été recueillies.

9. Le 13 mars, un véhicule de l'EULEX et un bâtiment transportable situé au point « DOG 31 » de la ligne frontière administrative ont été endommagés par l'explosion d'une grenade à main et une vingtaine de balles d'armes automatiques. Au cours de la semaine qui avait précédé cet incident, des rumeurs avaient circulé, suggérant que l'EULEX commencerait à imposer des droits de douane à la Porte 1 et au point DOG 31 à compter du 15 mars. Par la suite, l'EULEX a confirmé le développement des opérations de douane et le contrôle aux frontières, dans le cadre d'un plan en trois phases visant à renforcer l'état de droit dans le nord en précisant que celui-ci ne prévoyait pas l'imposition de droits de douane. On pense que l'incident susmentionné avait des motifs criminels. Le 22 mars, l'EULEX a engagé un programme de contrôles plus stricts aux deux portes considérées ainsi que le long de la voie de chemin de fer entre la Serbie et Zvecan. Le 24 mars, l'EULEX a également annoncé qu'elle allait tenir des dossiers électroniques de toutes les personnes franchissant la frontière entre la Serbie et le Kosovo. Toutes ces mesures devraient gêner les activités de contrebande des groupes criminels organisés. Le 27 mars, la KFOR a engagé des opérations destinées à préserver la liberté de mouvement et à dissuader toute manifestation violente devant la Porte 1 et le point de passage DOG 31 ainsi que dans les environs.

10. À partir de février, plusieurs manifestations ont été organisées contre le retour de 26 familles serbes du Kosovo dans le village de Zac (Zallc), dans la municipalité d'Istog (Istok). Ces familles vivent actuellement dans des tentes, la plupart de leurs maisons soit ayant été détruites soit étant occupées par des familles albanaises du Kosovo. On pense que ces manifestations ont à leur tête l'un des chefs de la criminalité organisée, Sabri Kelmendi, et qu'elles tiendraient au fait que certains des rapatriés auraient été accusés par des Albanais du Kosovo d'avoir commis des crimes dans la région au cours de la guerre de 1998-1999. Aussi bien la police du Kosovo que l'EULEX ont surveillé le déroulement des manifestations, qui ont pris fin sans incident.

11. Le 24 mars, des Serbes du Kosovo de Mitrovica-Nord et de Gracanica ont commémoré le onzième anniversaire du début de la campagne aérienne de l'OTAN. Selon les estimations, environ 1 700 personnes à Mitrovica-Nord et 300 personnes à Gracanica ont assisté à ces commémorations qui se sont déroulées pacifiquement et n'ont donné lieu à aucune violence.

12. L'Union européenne (UE) a ouvert un bureau à Mitrovica-Nord le 26 mars. Ce bureau, appelé « EU House », a été créé pour contribuer à apaiser les tensions et à mieux faire connaître les activités de l'UE dans le nord du Kosovo. D'après l'UE, il cherchera à coopérer avec toutes les autorités locales concernées.

### **Opérations de la Force de paix au Kosovo**

13. Les opérations à l'appui de l'ordre d'opération « Effective Knight se sont poursuivies, la KFOR assurant un environnement sûr et sécurisé et la liberté de mouvement en coopération avec les institutions du Kosovo et d'autres groupes civils internationaux, grâce à des opérations de collecte de renseignements dans tout le pays, à l'appréciation de la situation et au déploiement rapide et déterminé de forces

de manœuvre et de réserve pour dissuader la violence et faire face aux situations de crise.

14. Le 31 janvier 2010, la KFOR a terminé avec succès son installation à la Porte I dans le cadre de ses opérations de dissuasion. Elle est désormais constituée en groupements multinationaux, qui demeurent toutefois dans les zones d'opérations existantes des anciens groupes tactiques. Le nombre de camps opérationnels a également été réduit. Les nouvelles structures de la KFOR, destinées à la rendre plus souple et plus mobile, ont été testées au cours d'une série d'exercices dirigés par le commandant de la KFOR et qui ont confirmé leur validité. La KFOR restera prête à assurer un environnement sûr et sécurisé et la liberté de mouvement et, si nécessaire, à agir en tant que troisième intervenant à l'appui de la police du Kosovo et de l'EULEX.

15. Le 17 février, le Conseil de l'Atlantique Nord a approuvé la recommandation du commandant suprême des forces alliées en Europe visant à se retirer du monument de Gazimestan (premier des « property with designated special status»). Le transfert de responsabilité de la KFOR à la police du Kosovo s'est déroulé le 18 mars sans incident. À la suite de ce transfert, la police du Kosovo est devenue pleinement responsable de la sécurité du site, la KFOR effectuant périodiquement des patrouilles aléatoires dans les environs.

16. Les tensions entre la Société électrique serbe et la Kosovo Electric Company (KEK) au sujet de la sous-station électrique de Valac, dans le nord du Kosovo, ont persisté. Le 4 mars, les dirigeants de la KEK ont envoyé à la police du Kosovo, à l'EULEX et à la KFOR une lettre leur demandant de leur expliquer pourquoi la KEK ne devrait pas reprendre pleinement le contrôle de la sous-station. M. Pieter Feith, représentant civil international/représentant spécial de l'Union européenne, a déclaré aux institutions du Kosovo que la lettre de la KEK ne recevrait pas de réponse mais que les efforts afin de trouver une solution avec Belgrade seront intensifiés. Les institutions du Kosovo ont accepté cette proposition. La KFOR maintient une présence dans les environs des sous-stations de Valac et Svecan, et est prête à agir en tant que troisième intervenant à l'appui de la police du Kosovo et de l'EULEX. À la fin de la période à l'examen, la situation à la sous-station de Valac était toujours calme, et la recherche d'une solution juridico-politique se poursuivait.

## **Nouvelles tâches de l'OTAN**

### **Forces de sécurité du Kosovo**

17. L'entraînement des Forces de sécurité du Kosovo se poursuit régulièrement, et environ 2 000 membres ont déjà reçu un entraînement, dont 1 275 appartenaient précédemment au Corps de protection du Kosovo. Le pourcentage des minorités au sein des Forces est de l'ordre de 8 %, ce qui reste inférieur à l'objectif de 10 % fixé. Toutefois, une série de campagnes de recrutement est en cours pour remédier à ce problème.

18. Les nouvelles compétences des Forces de sécurité du Kosovo ont été mises à l'épreuve lorsque, le 6 janvier, elles ont envoyé 14 personnes en Albanie, dont deux équipes de recherche et de secours avec leur équipement au complet ainsi que des éléments médicaux et d'appui en réponse à une demande d'assistance présentée par le Gouvernement albanais à la suite d'inondations importantes. Le 10 janvier, les

effectifs des Forces sont passés à 31 personnes. Le détachement est retourné au Kosovo le 20 janvier. C'était la première fois que les Forces opéraient à l'extérieur du Kosovo.

19. La campagne de recrutement de 2010 a débuté le 21 janvier avec une « opération portes ouvertes » sur toutes les bases des Forces. Cinq équipes mobiles ont sillonné le pays pour diffuser des informations auprès des candidats potentiels. La campagne de recrutement a duré jusqu'au 12 mars et a également concerné la région située au nord de Ibar. Elle a suscité 4 373 demandes, dont 120 de femmes et 180 de membres de minorités (36 Serbes, 48 Bosniaques, 13 Égyptiens, 54 Turcs, 2 Goranis, 21 Ashkalis et 5 Roms). Elle a offert aux jeunes du Kosovo la possibilité de déposer une demande d'inscription au programme de l'École des cadets des Forces. Tous les demandeurs ont dû passer par un processus d'examen et de sélection.

20. La phase d'examen et de sélection a débuté le 22 février et s'est achevée le 9 avril. Elle comportait un examen médical et d'aptitudes physiques en plus des entretiens. Chaque jour, 150 candidats étaient invités à participer et, à partir du 10 mars, 15 personnes appartenant à des minorités ont été invitées quotidiennement. Le 18 mars, le premier conseil d'examen s'est réuni et a examiné les critères de sélection conformément au règlement applicable au recrutement dans les Forces.

21. Suite à la présence d'une garde d'honneur armée et en uniforme des Forces de sécurité du Kosovo lors d'une commémoration célébrée par l'Armée de libération du Kosovo le 5 mars, la Division du Conseil militaire et civil de la KFOR a retiré son appui aux Forces du 5 au 10 mars.

## Résumé

22. Dans l'ensemble, la situation au Kosovo est restée d'une manière générale calme durant la période considérée, en dépit des nombreuses difficultés socioéconomiques et de la persistance de tensions ethniques sous-jacentes, notamment dans le nord. Néanmoins, la KFOR a continué de mettre en œuvre son programme de dissuasion, tout en conservant la possibilité d'assurer un environnement sûr et sécurisé et la liberté de mouvement à l'appui de la police du Kosovo et de l'EULEX, si nécessaire.